Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande		Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le	25/07/2024	**N° DP 059172 24 C0086**
Avis de dépôt affiché le	25/07/2024	**Référence cadastrale :** BC273
Dossier complété le	24/09/2024 et 21/10/2024	
Par	AMG FACADES représentée par Monsieur NACCACHE David	
Demeurant	76 Avenue de Marseille 26000 Valence	
Pour	Mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur de la maison par l'installation de panneaux de polystyrène expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur le pignon RAL : 7037 – Gris poussière	
Sur un terrain sis	228 Rue Pierre Bériot, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN
Le 28 OCT. 2024

Le Maire,
Anne-Lise DUFOUR-TONINI

Jean-Pierre CRAINAULT
Adjoint au Maire